

EXTRAITS DE LA SEANCE DU 18 JUILLET 2012

Le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire le mercredi 18 juillet 2012 à 20 h 30, salle du conseil municipal de la mairie, sous la présidence de Monsieur CUMONT Denis, Maire.

☆☆☆

A.D.M.R. – CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL COMMUNAL

L'association d'Aide à Domicile en Milieu Rural (A.D.M.R.) de PERRIGNY et ses environs, étant un peu à l'étroit dans les bâtiments de la mairie de Saint-Georges, a cherché et trouvé un local un peu plus grand à Perrigny. Il s'agit de l'ancien « local ados » du bâtiment restaurant scolaire et garderie. Ce local sera mis à la disposition de l'association par convention pour une période de 3 ans renouvelable à compter du 1^{er} août 2012. L'association versera mensuellement une somme de 90 € en remboursement des charges d'eau, électricité et de gaz pour le chauffage.

METEO-FRANCE – CONVENTION DE PARTICIPATION FINANCIERE AU RESEAU BT ET FT

Météo-France installera prochainement une station de mesures sur un terrain situé rue des Crots Taupins aux Bréandes. Une extension des réseaux basse tension et téléphonie par le Syndicat d'Energie de l'Auxerrois (SIEA) est nécessaire. Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer une convention avec Météo-France pour le remboursement des dépenses mises à la charge de la commune par le syndicat.

ACHAT DE TERRAINS A LA SAFER

La SAFER met en vente diverses parcelles de terre sur le territoire de la commune de Perrigny. Trois d'entre elles présentent un intérêt particulier du fait de leur situation. Le conseil municipal décide de se porter acquéreur de ces 3 parcelles, voire des 4 autres si la vente se fait sur le lot en entier, lequel représente une superficie de 1 ha 17 a 78 ca.

ACHAT DE TERRAINS DIVERS AUX BREANDES

Avec l'aménagement de « La Côte de Bréandes », un petit giratoire sera réalisé ainsi que l'élargissement de la voie communale n° 9 sur quelques dizaines de mètres. Pour ce faire, les achats à cinq propriétaires différents de plusieurs petits bouts de parcelles, et d'une bande de terre, représentant au total environ 550 m², sont nécessaires. Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

VENTE D'UN TERRAIN A BATIR

La commune est propriétaire d'un terrain aux Bréandes qui a été divisé il y a plusieurs années. Sur une partie, elle a fait construire une maison locative en bois. La seconde partie de 688 m², entièrement viabilisée, peut être vendue en terrain à bâtir. Le conseil municipal accepte la vente de ce terrain au prix de 59 000 €.

AFFAIRES DIVERSES :

- Achat d'un véhicule pour le corps de sapeurs pompiers volontaires : Le fourgon J7 acheté d'occasion en 1998 pour les interventions du corps de sapeurs pompiers de Perrigny doit être remplacé. En effet, il s'agit d'un véhicule datant de 1974 qui connaît des problèmes mécaniques importants. Le conseil municipal donne son accord pour l'achat d'un nouveau véhicule d'occasion du même type.
- Subvention du Conseil Général de l'Yonne : Une aide de 94 027 € est accordée pour la construction des ateliers municipaux. Cette somme sera versée en trois fois (2013-2014-2015).
- Subvention du Conseil Régional de Bourgogne : Concernant l'appel à projet « Vergers conservatoires » lancé par la Région Bourgogne, celle-ci fait savoir que le projet déposé par la commune est validé et permet d'engager les travaux, sans que cela constitue un engagement financier du Conseil Régional.
- Majoration du droit à construire de 30 % : Le Sénat a abrogé la loi du 20 mars 2012 qui accordait automatiquement une majoration de 30 % du droit à construire, sauf pour les communes qui auraient délibéré avant le 20 septembre 2012 pour s'y opposer. Il faut attendre le vote de l'Assemblée Nationale le 25 juillet pour confirmer ou non l'abrogation.
- Rapports annuels 2011 sur les services publiques de la communauté de l'Auxerrois : Monsieur le Maire donne lecture du rapport sur le service de distribution d'eau potable et de l'assainissement non collectif, Emmanuel CHANUT celui des déchets. Ces documents sont consultables en mairie.
- Redevance spéciale pour le financement de l'élimination des déchets des activités non ménagères : Elle prendra effet au 1^{er} janvier 2013 et concerne les services publics, les entreprises, les commerces, les professions libérales, les terrains de camping, les centres de vacances, les associations, dont les déchets sont collectés par la communauté de l'Auxerrois. Elle s'applique au 1^{er} litre de déchets collectés (recyclables ou non) pour les établissements exonérés de TEOM, et au-dessus de 1 500 litres pour les autres. Le coût au litre est de 0,029 € pour les ordures ménagères assimilées et de 0,008 € pour les emballages recyclables.
- Compte rendu du conseil d'école maternelle : Les effectifs prévisionnels pour la rentrée prochaine sont de 39 à ce jour. Il a été listé l'ensemble des travaux demandés, mais Daniel GARNIER a indiqué que les travaux de peinture ne pourront être effectués cet été du fait que les moyens en personnel seront mobilisés pour le déménagement des ateliers municipaux.
- Compte rendu du conseil d'école élémentaire : Les effectifs prévisionnels pour la rentrée sont en hausse (environ 80 à ce jour). Il faut 85 élèves pour l'ouverture d'une quatrième classe. Les effectifs seront donc revus le jour de la rentrée. La directrice a demandé du mobilier supplémentaire pour faire face à l'augmentation des élèves. Par ailleurs, tout le mobilier d'une classe sera renouvelé à la rentrée (tables et chaises).
- Tennis : Quelques personnes se sont mobilisées pour relancer une nouvelle association. Les choses se préciseront à la rentrée.
- Perrigny-Animation-Détente : L'assemblée générale s'est tenue le 18 juin 2012. Le bilan des activités de l'exercice écoulé fait apparaître un déficit de 2 609 €, principalement dû au manque à gagner du dernier vide-grenier victime de mauvaises conditions météo. Le nouveau bureau est le suivant :
Présidente : Martine AUDIBERT Vice-Présidente : Cécile TREMBLAY
Vice-Présidente : Lucie ROUGER Trésorière : Pascale CHARBOIS
Trésorier adjoint : Guy BUFFAUT Secrétaire : Catherine CRETIN
Secrétaire adjointe : Martine MERAT
- Conseil communautaire : Monsieur le Maire fait le compte rendu du dernier conseil communautaire qui s'est tenu le 21 juin 2012 à Appoigny.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 05.